

DEC190621INS2I

Décision portant fin de fonctions de Mme Isabelle FANTONI chargée de mission

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

Vu la décision n°180257INS2I du 8 janvier 2018 portant nomination de Mme Isabelle FANTONI aux fonctions de chargée de mission ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à compter du 1^{er} mars 2019, aux fonctions de chargée de mission, exercées par Mme Isabelle FANTONI auprès du directeur général délégué à la science du CNRS pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I).

Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Bretagne et Pays de la Loire.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 février 2019

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl

